



## AVIS PUBLIC 2024-024

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **6 mai 2024 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2024-007 visant le 116, rue Harvey, Val-des-Sources.**

Nature et effets : Autoriser une superficie de bâtiments complémentaires isolés de 170m<sup>2</sup> au lieu de 150m<sup>2</sup> tel que spécifié à la grille des spécifications de la zone 122-R, issue du règlement de zonage #2006-116 pour un lot de plus de 3720m<sup>2</sup>.

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance ordinaire du 6 mai 2024**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au [adm.mun@valdessources.ca](mailto:adm.mun@valdessources.ca) .

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 4<sup>e</sup> jour d'avril 2024.

  
Georges-André Gagné, greffier suppléant